

Communiqué de presse

Baromètre 2026 Caisse d'Épargne - Association e-Enfance / 3018
sur le harcèlement et le cyberharcèlement des jeunes de 6 à 18 ans

Harcèlement et cyberharcèlement des jeunes : 1 victime sur 4 se tourne vers l'IA pour demander de l'aide

Paris, le 29 octobre 2026 - Caisse d'Épargne et l'Association e-Enfance / 3018 dévoilent les résultats de la 6^e édition de leur baromètre consacré au harcèlement et au cyberharcèlement des jeunes âgés de 6 à 18 ans. Cette année, l'étude confirme que le harcèlement et le cyberharcèlement sont des phénomènes qui s'installent durablement : 32 % des jeunes interrogés s'en déclarent victimes. Si le dialogue semble ouvert au sein des familles, le cyberharcèlement évolue rapidement. La diffusion rapide et massive de l'Intelligence Artificielle joue, désormais, un rôle central. Elle se mue de plus en plus fréquemment en recours pour les victimes : 1 sur 4 déclare l'avoir sollicitée face au harcèlement et 83 % d'entre elles estiment qu'elle les a aidées. Le cyberharcèlement est aussi fortement présent sur les plateformes de jeux en ligne telles que Roblox et Fortnite ou encore sur des groupes de discussion.

Enseignements clés de l'étude :

- **Près d'1 jeune sur 3** déclare avoir subi une situation de harcèlement (harcèlement et/ou cyberharcèlement).
- Derrière les réseaux sociaux (34 %), les **jeux vidéo en ligne constituent le deuxième canal de cyberharcèlement** cité par les jeunes (28 %).
- **Deux tiers des élèves de primaire** utilisent au moins un réseau social ou une messagerie (66 %).
- **74 % des parents** ne savent pas parfaitement ce que fait leur enfant sur les réseaux sociaux.
- **56 % des enfants** présents dans des groupes de discussion ont déjà été témoins de moqueries, d'exclusions ou d'humiliations.
- **1 victime sur 4** a déjà sollicité l'IA pour obtenir des conseils ou du soutien face au harcèlement.
- **83 % des victimes** ayant utilisé l'IA estiment qu'elle les a aidées.

Harcèlement : une tendance qui s'installe, un dialogue qui s'ouvre

Près d'1 jeune interrogé sur 3 déclare avoir subi une situation de harcèlement ou de cyberharcèlement, un chiffre qui souligne l'installation durable du phénomène à un niveau élevé plus qu'une réelle évolution par rapport aux années précédentes (32 %, chiffre identique à 2025). 7 victimes sur 10 ont fait part de leur situation à leurs parents, contre 6 sur 10 en 2025. Cette évolution

montre que les parents possèdent une connaissance fine des situations vécues par leurs enfants et que le dialogue continue à se fluidifier au sein de la sphère familiale.

Ces éléments tendent également à confirmer l'efficacité des efforts menés en matière de prévention, de sensibilisation et de médiatisation. Mais le chemin est encore long. Malgré une libération progressive de la parole, des zones d'ombre subsistent : 74 % des parents ne savent pas parfaitement ce que fait leur enfant sur les réseaux sociaux, alors même que ces derniers demeurent, selon les jeunes interrogés, l'un des principaux vecteurs de cyberharcèlement.

L'Intelligence artificielle : une nouvelle donne, entre risque et recours

L'IA se diffuse à grande vitesse : **74 % des collégiens et lycéens déclarent désormais l'utiliser, soit dix points de plus qu'en 2025**. Par la création de « deepfakes » (images falsifiées, parfois de nus), elle devient une arme de harcèlement à part entière. Pourtant, **seuls 27 % des parents jugent ce risque très élevé**.

Danger ou allié ? La question mérite d'être posée. **25 % des enfants victimes de harcèlement ont sollicité l'IA** face à cette situation et **83 % estiment que cela leur a permis de réduire ou de résoudre leur problème**.

Si l'IA procure un apaisement émotionnel immédiat, les spécialistes rappellent que ce réconfort demeure virtuel et temporaire : en aucun cas elle ne doit se substituer au dialogue avec les parents ou les professionnels de santé. Et ce, d'autant que les victimes qui ont sollicité l'IA se confient moins à leurs parents (56 %, contre 75 % pour les autres).

L'Association e-Enfance / 3018 recommande aux parents de poser ces trois questions à leurs enfants pour mieux comprendre leur usage en matière d'IA

1. « Tu me montres ce que tu aimes faire avec une IA ? »
2. « Quand l'IA te répond, comment décides-tu si tu peux lui faire confiance ? »
3. « Quand tu as un souci, qu'est-ce qui te fait choisir d'en parler à une IA ou à une personne ? »

« Le recours croissant des jeunes à l'intelligence artificielle lorsqu'ils sont confrontés au harcèlement témoigne de la place qu'elle occupe désormais dans leur quotidien. Certains y trouvent une première forme de soutien, alors que ces mêmes technologies peuvent devenir pour d'autres des instruments de cyberharcèlement, notamment à travers les deepfakes. Il serait réducteur de considérer l'IA uniquement comme un risque ou comme une solution. L'enjeu est de mieux comprendre les usages qu'en font les jeunes, de prévenir les violences qu'elle peut faciliter et de veiller à ce que le soutien qu'ils y trouvent ne se substitue jamais à un accompagnement humain, notamment celui proposé par le 3018 », souligne Véronique Bechu, directrice de l'Observatoire contre le harcèlement et les violences numériques faites aux mineurs de l'Association e-Enfance / 3018.

Les groupes de discussion et les plateformes de jeux vidéo en ligne au cœur du cyberharcèlement

Si le cyberharcèlement est aujourd'hui mieux identifié au sein de la société, ce phénomène se déplace et évolue au rythme des usages numériques des jeunes, nécessitant une vigilance accrue et une acculturation permanente.

Les réseaux sociaux restent le premier espace où s'exprime le cyberharcèlement (34 % des victimes), devant les jeux vidéo en ligne (28 %) et les groupes WhatsApp d'amis (24 %) ou de classe (17 %).

Aujourd'hui, **deux tiers des élèves de primaire utilisent au moins un réseau social ou une messagerie (66 %)** et 17 % font partie d'un groupe de discussion avec leurs camarades. Parmi eux, 41 % y voient « souvent ou parfois » des contenus humiliants.

S'agissant des groupes de discussion WhatsApp, 47 % des parents ne savent pas vraiment ce qui se dit alors que **56 % des enfants présents dans ces groupes ont déjà été témoins de moqueries, d'exclusions ou d'humiliations.**

Près d'un jeune sur deux (46 %) déclare jouer aux jeux vidéo en ligne, et parmi eux, **4 sur 10 confient avoir été témoins de comportements de harcèlement (insultes, exclusions, menaces...).**

Cette tendance est à mettre en perspective avec l'essor fulgurant de Roblox, **désormais utilisé par 37 % des collégiens et 23 % des élèves du primaire**, devant TikTok (respectivement 34 % et 14 %) et Instagram (26 % et 10 %).

Poursuivre l'effort de sensibilisation

Malgré les efforts importants menés ces dernières années, **46 % des auteurs continuent de penser, au moment des faits, que leurs actes n'étaient pas si graves** et 23 % disent avoir agi « pour rigoler ». **Plus d'un auteur sur deux (54 %) considère encore aujourd'hui que les conséquences de son comportement sur la victime étaient modérées ou faibles.** Plus préoccupant encore : près de **3 sur 10 (28 %) ont récidivé.** Ces chiffres rappellent l'importance d'écouter et d'accompagner aussi les auteurs de harcèlement, pour en comprendre les causes et prévenir la récurrence.

Des effets de long terme et un climat d'appréhension

Ces situations ont des conséquences importantes sur les victimes. Près d'un enfant harcelé sur deux a perdu confiance en lui (49 %) et 40 % se sont repliés sur eux-mêmes.

Aujourd'hui encore, 59 % des victimes ressentent les conséquences de leur traumatisme, à commencer par la peur que cela recommence (42 % au total et 49 % pour les filles). **Un tiers des témoins de harcèlement** expriment la crainte permanente de devenir eux-mêmes des victimes, signe d'un climat d'appréhension qui s'installe.

Les conséquences les plus graves se révèlent, elles, quasiment indélébiles : **10 % des victimes ont eu des pensées suicidaires sur le moment** ; un niveau qui se maintient à **7 %** sur le long terme. Un enfant appelle le 3018 tous les deux jours en état de crise suicidaire ; la plus jeune avait 10 ans en 2026.

Parents et psychologues toujours au cœur du soutien

La numérisation des échanges n'empêche pas les victimes de rester profondément attachées aux relations humaines : **70 % se confient à leurs parents - même si la moitié dit avoir du mal à le faire - et 64 % considèrent les psychologues comme une ressource essentielle.** Même son de cloche du côté des parents, qui sont 86 % à approuver l'utilité d'un tel accompagnement, et 77 % à juger pertinent d'intégrer un suivi psychologique au sein de l'assurance scolaire en cas de harcèlement.

Une vigilance toujours aussi nécessaire

Hors ligne ou en ligne, le harcèlement reste un fléau, et l'étude souligne l'urgence de renforcer les dispositifs existants de prévention et d'accompagnement. **La méconnaissance du 3018 par plus de 7 jeunes sur 10, et par plus de 6 parents sur 10,** rappelle combien il demeure nécessaire de mieux faire connaître les outils d'aide disponibles.

Caisse d'Epargne et l'Association e-Enfance / 3018 : un mécénat durable pour lutter contre un fléau encore trop présent

Depuis 2021, Caisse d'Epargne soutient l'Association e-Enfance / 3018 qui gère le 3018, le numéro unique pour alerter et signaler des situations de harcèlement et de cyberharcèlement subies par des mineurs. Cet engagement de Caisse d'Epargne se traduit notamment par un soutien financier et la réalisation de ce baromètre annuel, essentiel pour alerter le grand public et les pouvoirs publics.

« Les chiffres de notre étude sont sans équivoque. Au-delà de l'ampleur du harcèlement subi par les jeunes, c'est son installation durable dans leur quotidien qui nous alerte car les conséquences peuvent être profondes : perte de confiance en soi et dans les adultes, isolement, insomnie, anxiété ou difficulté scolaire. Les parents eux-mêmes expriment ce besoin d'agir : 77 % jugent utile d'intégrer un accompagnement psychologique au sein de l'assurance scolaire en cas de harcèlement, une offre que nous proposons déjà. Comme eux, nous sommes convaincus que la prévention doit aller de pair avec une aide concrète aux victimes pour leur permettre de surmonter cette épreuve. C'est dans cet esprit que notre soutien à l'Association e-Enfance / 3018, depuis plus de cinq ans, prend tout son sens : prévenir, accompagner et protéger les jeunes confrontés au harcèlement », précise Sylvain Vial, directeur du Développement Caisse d'Epargne.

Toute utilisation des données de cette étude doit s'accompagner de la mention « Baromètre 2026 Caisse d'Epargne – Association e-Enfance / 3018 ».

Pour obtenir les visuels de l'infographie, cliquez [ici](#).

* Etude online réalisée par l'institut George^S en septembre 2026 pour Caisse d'Epargne et l'Association e-Enfance / 3018.

1612 binômes parent/enfant de la même famille ont été interrogés.

À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 16,2 millions de clients (dont 4,5 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France et 4e de la zone euro par les fonds propres.

À propos de l'Association e-Enfance / 3018

Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance est la référente en matière de protection de l'Enfance sur Internet et de l'éducation à la citoyenneté numérique depuis 2005. Elle opère le 3018, numéro national dédié aux jeunes victimes ou témoins de harcèlement et de violences numériques. En tant que premier "signaleur de confiance" français officiellement désigné par l'Arcom, le 3018 a le pouvoir de faire supprimer rapidement les comptes et contenus préjudiciables aux mineurs, sur l'ensemble des plateformes numériques. Ouvert 7j/7 de 9h à 23h, le 3018 est accessible par téléphone, ou par tchat via l'App 3018. L'Association e-Enfance / 3018 sensibilise également chaque année 200 000 enfants, adolescents, parents, professionnels sur les enjeux liés au numérique.

Contacts presse

Groupe BPCE – Caisse d'Epargne : Agence Hopscotch

Lucas Faivre – lfaivre@hopscotch.one / 06 29 39 04 89

Manuela Folliot – mfolliot@hopscotch.one / 06 62 10 37 44

Groupe BPCE – Caisse d'Epargne :

Mélissa Bourguignon – melissa.bourguignon@bpce.fr / 06 62 10 37 44

Association e-Enfance / 3018 : Agence KBZ Corporate :

Sandra Tricot – s.tricot@e-enfance.org / 06 65 85 85 65